

■ **FONDATION DOCTEUR JEAN-MARC FISCHER**, à Pregny-Chambésy, chemin des Cornillons 71 c/o Claude Barthelemy, 1292 Chambésy, CH-660-6454008-9. Nouvelle fondation. Acte constitutif du 26.09.2008. But: promouvoir et contribuer au développement de la psychothérapie et psychiatrie transpersonnelles, en vue du soutien à l'enfance maltraitée. La Fondation, dans le prolongement des recherches et du travail clinique développés par le Docteur Jean-Marc Fischer, veut notamment étendre les moyens permettant de révéler les difficultés et les souffrances vécues pendant la période périnatale, la prime enfance et de traiter leurs répercussions cliniques (cf. acte de fondation pour but complet). Organisation: conseil de fondation et organe de révision. Conseil de fondation : Barthelemy Claude, de France, à Pregny-Chambésy, président, Visinand Claude, de Chêne-Bougeries, à Plan-les-Ouates, vice-président, tous deux avec signature collective à deux, et Lincio Laura, d'Italie, à Milan, ITA, laquelle n'exerce pas la signature sociale. Organe de révision: FIDUSAP - Fiduciaire Françoise Sapin (CH-660-0310005-4), à Genève. Registre journalier no 12647 du 03.10.2008 (04683926 / CH-660.6.454.008-9)